

# Suivi des plages 2024

## Fiche communale de Vendres

## Informations générales

**Commune** : Vendres

**Maire** : Jean-Pierre Perez

**Intercommunalité** : Communauté de Communes La Domitienne

**Président** : Alain Caralp

**Stratégie locale (SLGITC)** : en cours d'élaboration par le SCoT du Biterrois

**Ouvrages actuels sur le littoral** : 1 butée de pied en enrochements ; 1 jetée

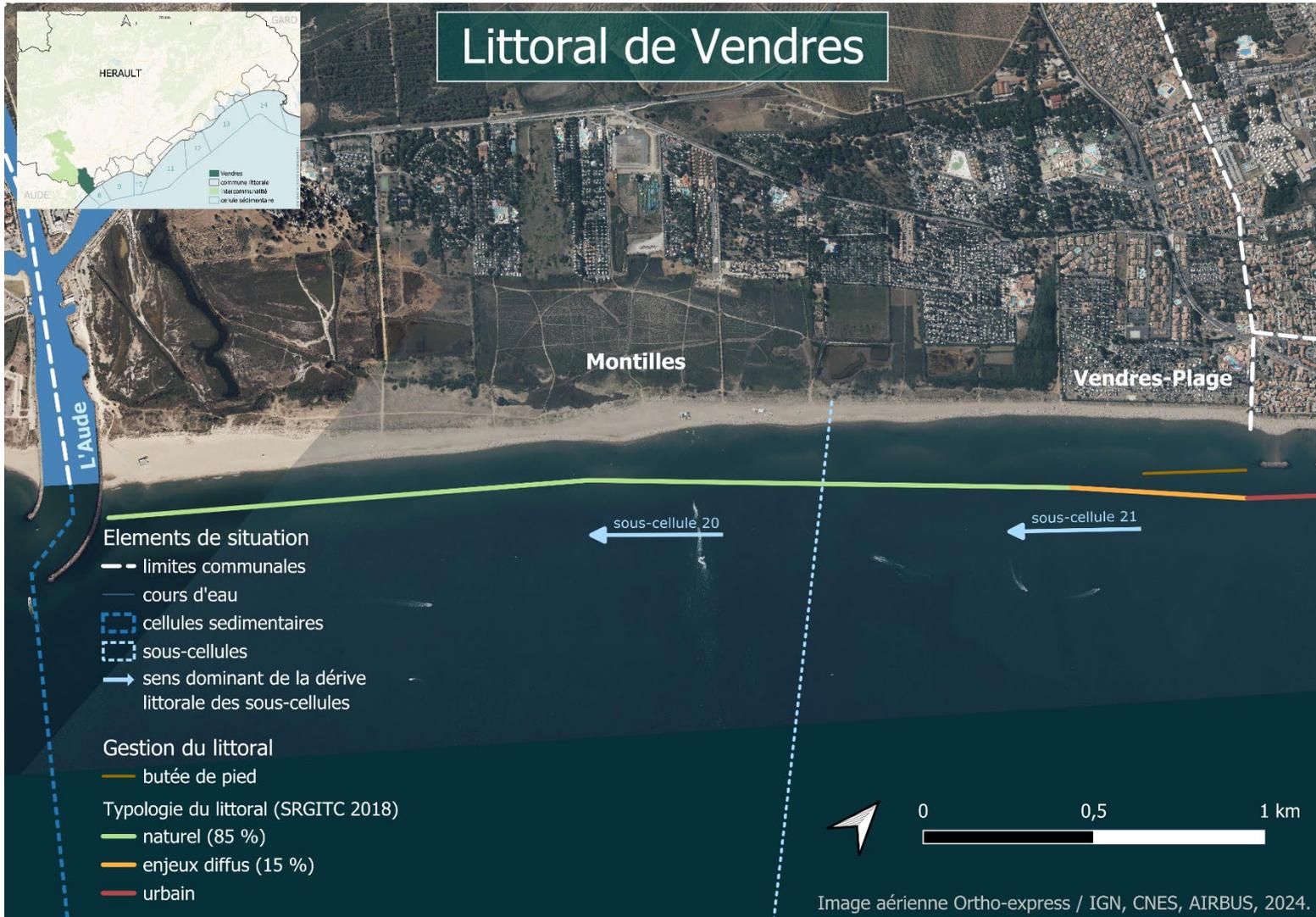
**Linéaire côtier de Vendres** : 3 375 m

**Cellule sédimentaire 8 « Aude - Orb »** (découpage de la MIAL de 2003)

**Sous-cellules sédimentaires 20 et 21** (découpage de Brunel de 2013)

**Type d'espaces littoraux** : 85 % naturel et 15 % avec enjeux diffus (découpage de la Stratégie Régionale de Gestion Intégrée du Trait de Côte (SRGITC) de 2018)

# Situation générale



## Analyse morphodynamique du littoral de la commune

Les transports longitudinaux de sable le long du littoral de Vendres se font du nord-est vers le sud-ouest.

Le littoral de Vendres est situé entre le dernier brise-lames de Valras-Plage à l'est et les digues de l'embouchure de l'Aude à l'ouest.

Côté Valras, le littoral est occupé par un camping "protégé" par une butée de pied en enrochements, prolongée par des containers en géotextile remplis de sable, mais qui semblent aujourd'hui effacés par la mer. Ce dispositif présente un succès mitigé car les plages au droit du camping sont tout de même assez étroites.

Plus on se rapproche de l'embouchure de l'Aude plus la plage est large, du fait du blocage (par la digue est) des sédiments transportés par la dérive. Pour autant les cordons dunaires ne sont pas en très bon état de santé morphologique (formes de dégradation visibles, morcellement des habitats, piétinement, etc.).

## Grandes tendances sédimentaires

Les cellules sédimentaires sont "des portions de côte à l'intérieur desquelles les circulations sédimentaires, contrôlées par la dérive littorale (courant d'intensité variable en fonction de l'énergie des vagues, capable de déplacer les sédiments le long de la plage) ont un fonctionnement autonome par rapport aux portions voisines" (BRGM, 2015).

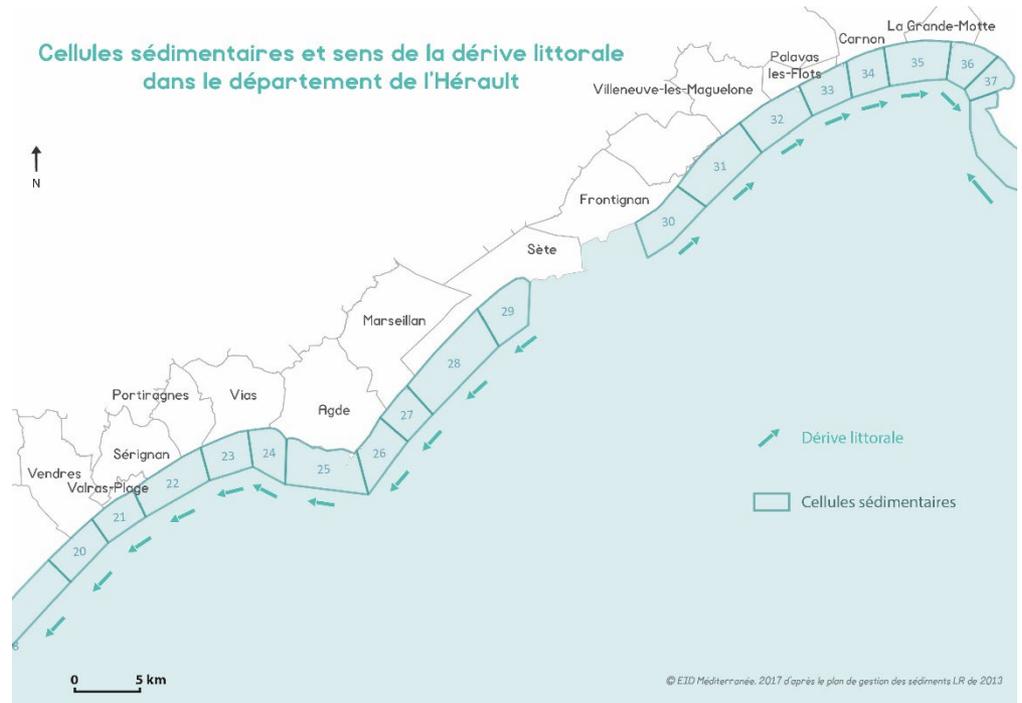
Le littoral de Vendres est couvert par deux cellules.

### Cellule 20 "Aude"

Cette cellule, qui était en gain de sédiments entre 1895 et 1984, présente une forte érosion depuis. Les pertes avoisinent 83 000 m<sup>3</sup>/an sur la partie sous-marine (entre 0 et -8 m).

### Cellule 21 "Orb"

Même constat que la cellule 20 ; les pertes sont estimées à 62 000 m<sup>3</sup>/an sur la partie sous-marine (entre 0 et -8 m).



## Des données morphologiques récentes

Depuis 2006, l'EID Méditerranée réalise des levés de terrain dans le cadre de la convention avec le Conseil Départemental de l'Hérault.

En 2016, la dernière campagne de suivi à grande échelle de profils topo-bathymétrique a été réalisée à Vendres. Depuis, seules certaines portions du linéaire côtier font l'objet de suivis.

En 2018, cinq profils bathymétriques ont été levés : quatre dans l'embouchure de l'Aude, un en dehors.

En 2020, le suivi de l'ouest Hérault est lancé pour le compte du département. À Vendres cela représente 8 profils topo-bathymétriques et 2 km de linéaire de plage suivis au drone. En 2021, quatre profils topo-bathymétriques et un MNT couvrant l'encoche d'érosion et le géotube immergé. Deux profils sont également levés pour le suivi des tempêtes.

En 2022, le suivi de l'ouest Hérault s'est poursuivi pour la dernière année avec comme l'année précédente, quatre profils topo-bathymétriques. Cette année-là, un MNT terrestre (14,1 ha) a été réalisé sur la plage des Montilles depuis l'embouchure de l'Aude et sur 1,6 km environ vers l'est. Deux profils topo-bathymétriques ont également été réalisés pour le suivi des tempêtes dans le cadre de la convention avec le CD34 et sont inclus dans le suivi de l'ouest Hérault.



## Principaux évènements météo-marins 2024 sur le département de l'Hérault

Sur l'année 2024, à l'échelle du littoral héraultais, on comptabilise trois coups de mer (deux printaniers et un automnal) et deux tempêtes de printemps. Les hauteurs significatives (la moyenne des hauteurs mesurées entre crête et creux du tiers des plus fortes vagues) de ces événements ont variés entre 3 et 4,6 m. Globalement c'est principalement la tempête de fin mars qui a eu des impacts sur la morphologie du littoral de toute le département.

On différencie un coup de mer par sa hauteur significative entre 3 et 4 m d'une tempête dont la hauteur significative dépasse les 4 m avec une durée équivalente ou supérieure à 24h. En général, une tempête aura plus d'impact qu'un coup de mer sur la morphologie littorale mais ce n'est pas systématique tout comme le fait qu'un évènement météo-marin provoque plus généralement de l'érosion mais peut également apporter du sable sur la côte.

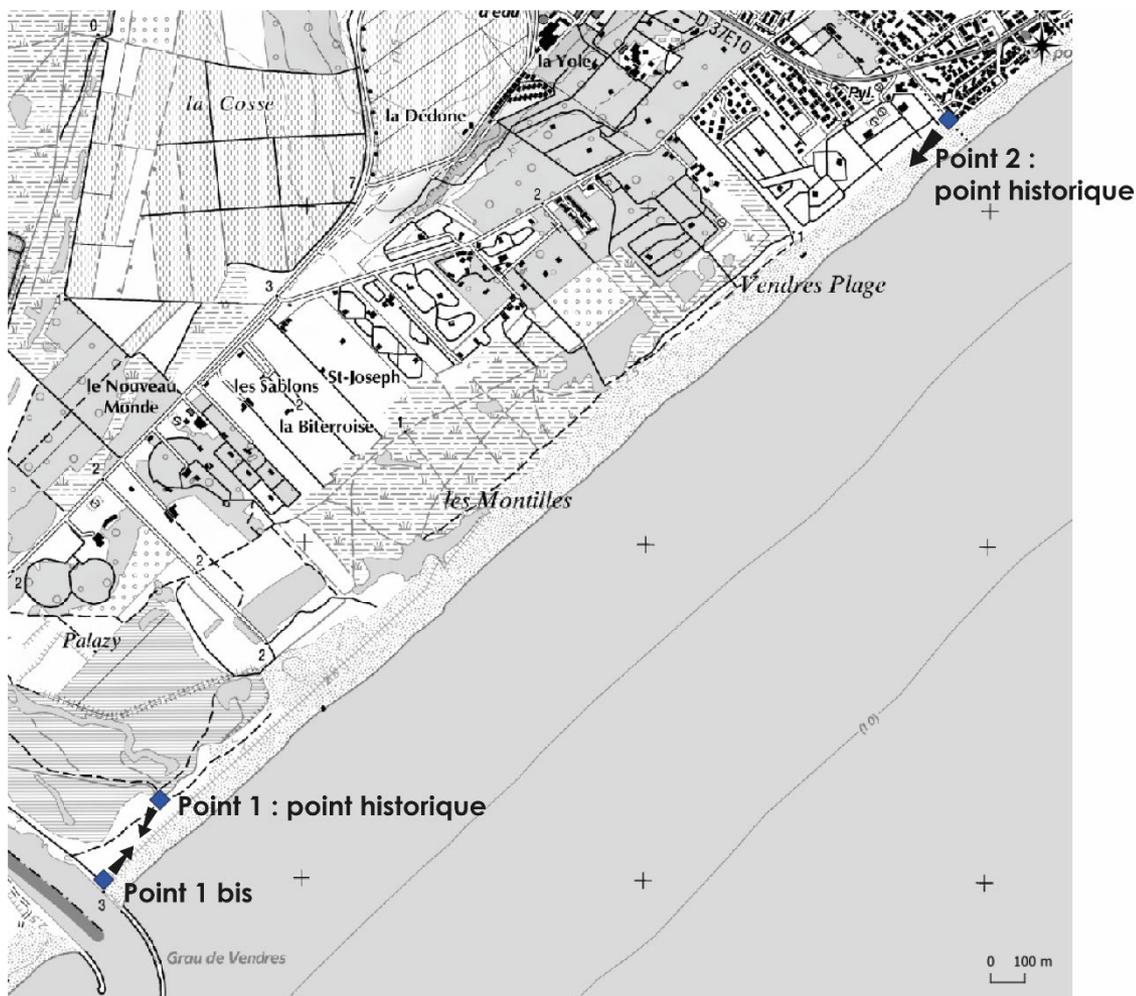
Le Département de l'Hérault et le pôle littoral de l'EID Méditerranée participent également au réseau tempête mené par le BRGM dont les données [sont accessibles ici](#).

Evènement	Date	Hauteur Significative mesurée (bouée de Sète)	Secteur touché
Coup de mer	03/03/2024	3 m	Peu d'impact
<b>Tempête Monica</b>	<b>10/03/2024</b>	<b>4,3 m</b>	<b>Peu d'impact</b>
<b>Tempête</b>	<b>26/03/2024</b>	<b>4,6 m</b>	<b>Tout le département</b>
Coup de mer	27/04/2024	3,3 m	Plutôt l'est
Coup de mer	09/10/2024	3,2 m	Peu d'impact

## Suivi photographique

Sur Vendres, trois points photos sont établis et font l'objet d'un suivi.

Rappel : en 2020, le suivi photographique a évolué, certains points stables ont été retirés et d'autres ont été ajoutés sur des secteurs plus intéressants en termes de dynamiques.



Sur le littoral départemental, 45 points photographiques sont suivis chaque année avec une méthodologie : les points de suivis sont fixes, avec des repères cadrant les photos. Ils sont présentés dans le document « **Suivi photographique du littoral de l'Hérault** ».

Chaque année, 4 campagnes photos sont réalisées (état début d'année en janvier, état sortie d'hiver en mars, état avant été en juin, et état après été une fois que les paillettes sont démontées (octobre)). Une campagne peut être ajoutée en cas d'évènement météo marin important et si les conditions le permettent (dans ce cas, tous les points photos ne sont pas forcément effectués).

Dans ce document, ne sont présentées que les photos les plus parlantes et l'ensemble des photos est disponible au niveau de la base de données départementale.

Cette année les campagnes photos ont été réalisées les :

- 8 janvier 2024
- 9 février 2024 (suivi partiel tempête)
- 28 mars 2024
- 6 juin 2024
- 21 octobre 2024

## Point 1



Sur la plage des Montilles ouest (au niveau de la résidence des Mûriers), le secteur semble stable. On peut noter un bon développement de la végétation si l'on compare les printemps 2017 et 2022, et un piégeage de sable croissant depuis 2015. La présence de yuccas (espèce invasive) est très ponctuelle mais reste à surveiller.

## Point 1 bis



Ce point récent de la plage des Montilles au niveau de la digue de l'Aude, marquant la limite ouest de Vendres, permet d'observer le même secteur que le point historique 1, mais avec une orientation inverse, en direction de l'est. Pas d'évolution significative pour le moment. La présence d'une concession de plage à proximité de l'accès montre quelques aménagements saisonniers. Pour l'été 2023, un « poisson glouton » du département avait été positionné sur ce secteur (récupération des déchets de plage recyclables). On note la laisse de mer sur le cliché d'octobre 2024, témoin de la montée de la mer lors des précédents coups de mer.

## Point 2



À l'extrémité est de Vendres (limite avec Valras-Plage), le secteur semble stable, la dune n'est pas particulièrement dégradée malgré la présence d'une concession de plage en période estivale, très proche du cordon dunaire.

## Evènements marquants sur le littoral communal depuis le début des suivis

- Des années 1990 jusqu'au début des années 2000 le secteur des Montilles a fait l'objet d'une importante opération de reconstitution dunaire, d'ouest en est.
- En 2005, une étude est lancée pour la protection du littoral au niveau des limites communales de Valras et Vendres, qui aboutira en 2007 à la construction de trois nouveaux brise-lames à Valras.
- En novembre 2007, une tempête provoque des dégâts sur le littoral et notamment sur le secteur des travaux. La mer monte jusqu'au pied de dune et le taille en falaise, laissant apparaître des réseaux et des enrochements enterrés sous le sable jusqu'alors.
- En 2008, une butée de pied en enrochements de 300 m est construite au niveau du camping de Vendres-Plage et un rechargement en sable de 35 000 m<sup>3</sup> est réalisé en avril (dragué aux Orpellières sur la commune de Valras).
- En 2009, la butée de pied est prolongée mais cette fois par un géotube (géotextile rempli de sable). Cette dernière installation s'est disloquée petit-à-petit jusqu'en 2021 suite aux assauts de la mer.
- Actuellement la plage est toujours en érosion et le cordon est taillé en falaise lors d'importants évènements tempêtueux, mais il récupère bien en saison estivale.

Ces données ont fait l'objet d'un travail de synthèse en 2024, disponible sur le site de l'Observatoire Départemental Climatologie Environnement Eau Littoral (<https://odee.herault.fr/>)

### Actualités diverses

24 09 2024



Les concessions de plages, désormais interdites sur les plages considérées comme naturelles (Montilles), avaient été autorisées cette année par une dérogation des services déconcentrés de l'Etat, mais cette action a été contestée en justice.

La commune de Vendres s'est donc donné pour ambition la rédaction d'un schéma d'aménagement de plage (SAP), dans l'objectif de concilier usages économiques (concessions de plage) et préservation de la biodiversité littorale. Une étude préliminaire menée par le CEREMA, l'EID et le CAUE est en cours.